

COMMUNE DE SOLLIÉS-VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice : 19
Présents : 13
Votants : 18

OBJET :

Dénomination des
parking publics de la
commune

N° 30/2022

L'an deux-mille-vingt-deux, le 06 juillet à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de SOLLIÉS-VILLE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Nicolas GERARDIN, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 28/06/2022

Présents : Madame FOUASSE Bénédicte, Monsieur JOLY Philippe, Monsieur SABRIE Alain, Madame COURANT M-Christine, Monsieur NOIROT Michel, Madame VIVES Marie-Christine, Monsieur BROUSSAIS Jean-Jacques, Madame VIAENE Nathalie, Monsieur CASTEL Roger, Monsieur POURRET Jean-Michel, Monsieur CODOGNO Jean-Michel, Madame RUSSEL Delphine

Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration : Monsieur VINCÉNT Alain à Madame RUSSEL Delphine, Madame MASSUCCO Isabelle à Monsieur JOLY Philippe, Monsieur FRANCESCHI Alain à Monsieur NOIROT Michel, Madame ADROVER Isabelle à Madame FOUASSE Bénédicte, Monsieur OLIVIERI Paul à Monsieur POURRET Jean-Michel

Absent(s) : Madame CHUI TI SING Liliane

Secrétaire de séance : Madame VIAENE Nathalie

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que les parkings de la commune ne sont pas dénommés et propose les appellations ci-après :

APPELLATIONS

N° 1 – Parking Jean AICARD
N° 2 – Parking La Burlière
N° 3 – Parking Théâtre de Verdure
N° 4 – Parking GRISOLLE
N° 5 – Parking du Cimetière
N° 6 – Parking de La Montjoie
N° 7 – Parking du Chaud
N° 8 – Parking des Daix
N° 9 – Parking du Gapeau
N° 10 – Parking du lavoir des Aiguiers
N° 11 – Parking des Sauvan

LIEUX

Face au Pôle Pôle santé – route de la Burlière
Route de La Burlière
Avenue GRISOLLE
Le long de l'avenue GRISOLLE
Face au cimetière
Le long de l'avenue de la Montjoie
Rue du Chaud
Hameau des Daix
Le long du Gapeau au Hameau des Daix
Hameau les Aiguiers
Hameau les Sauvan

Un plan situant les parkings au sein de la commune est annexé à la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la dénomination proposée ci-dessus
- **CHARGE** Monsieur le Maire de faire apposer la signalétique correspondante

Pour extrait conforme au registre

Fait et délibéré à Solliés-Ville,
Les jour, mois et an susdits

Le Maire,
N. GERARDIN



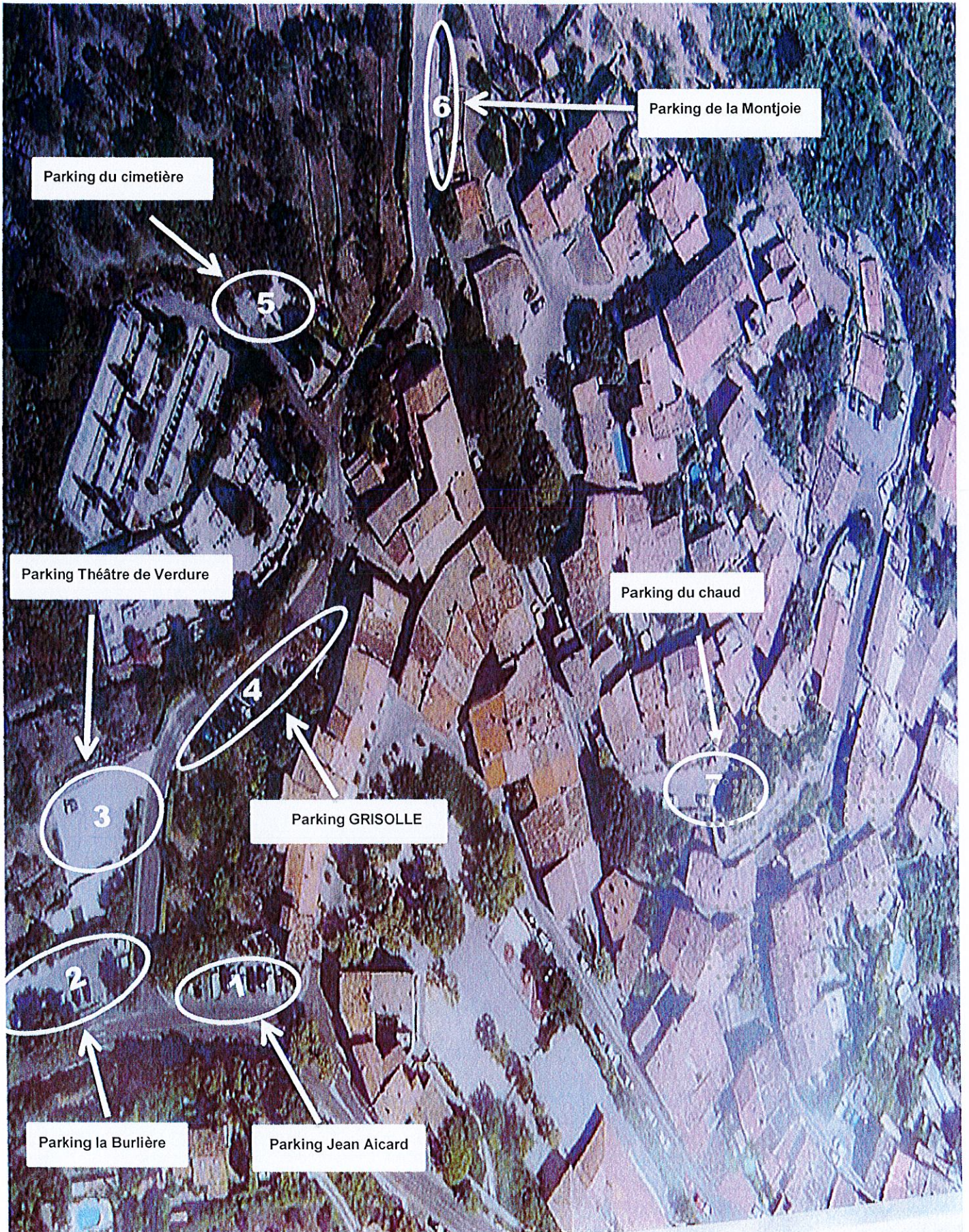
Certifié exécutoire
compte tenu :

- de la transmission en préfecture, le : - 8 JUL. 2022

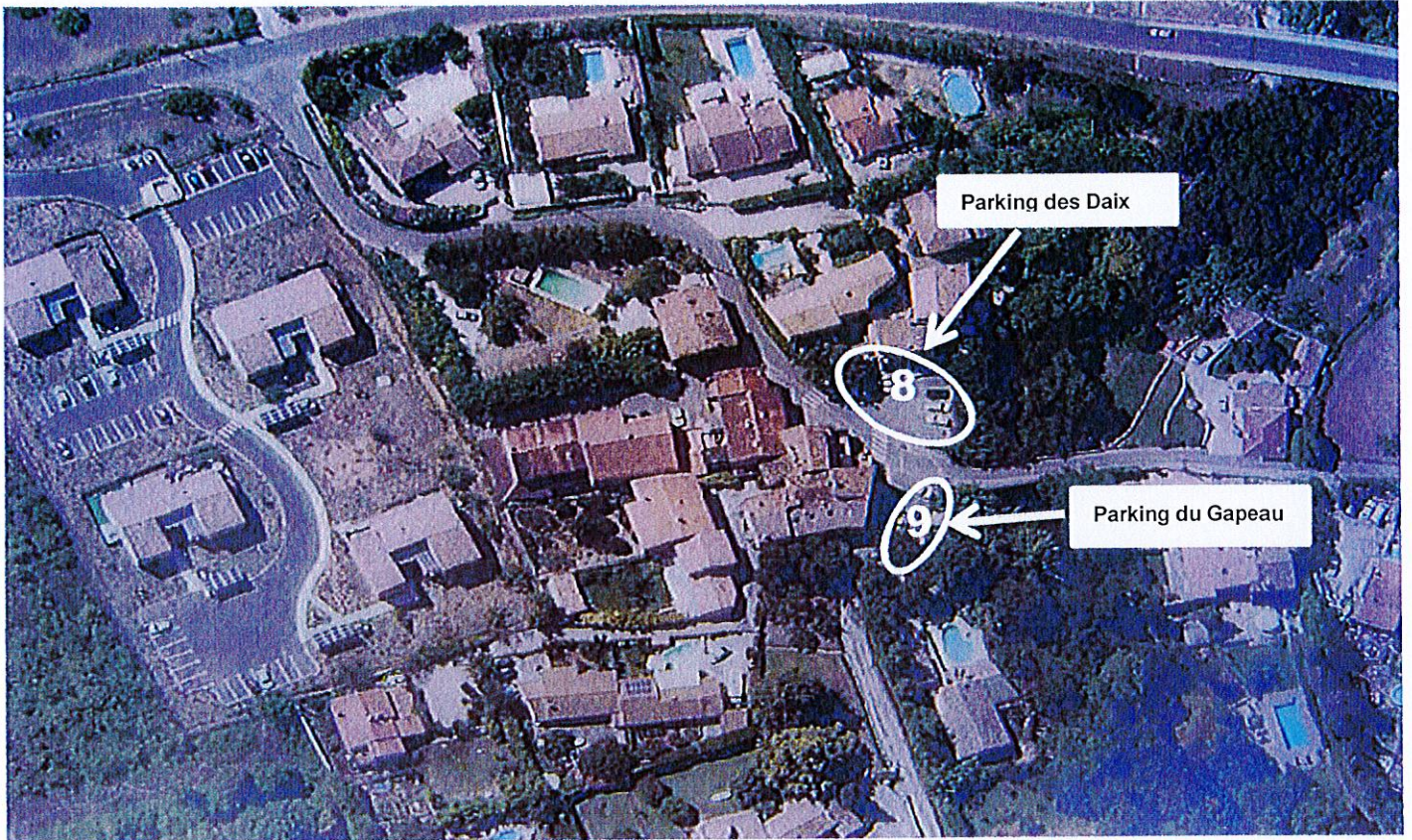
- de la publication, le - 8 JUL. 2022



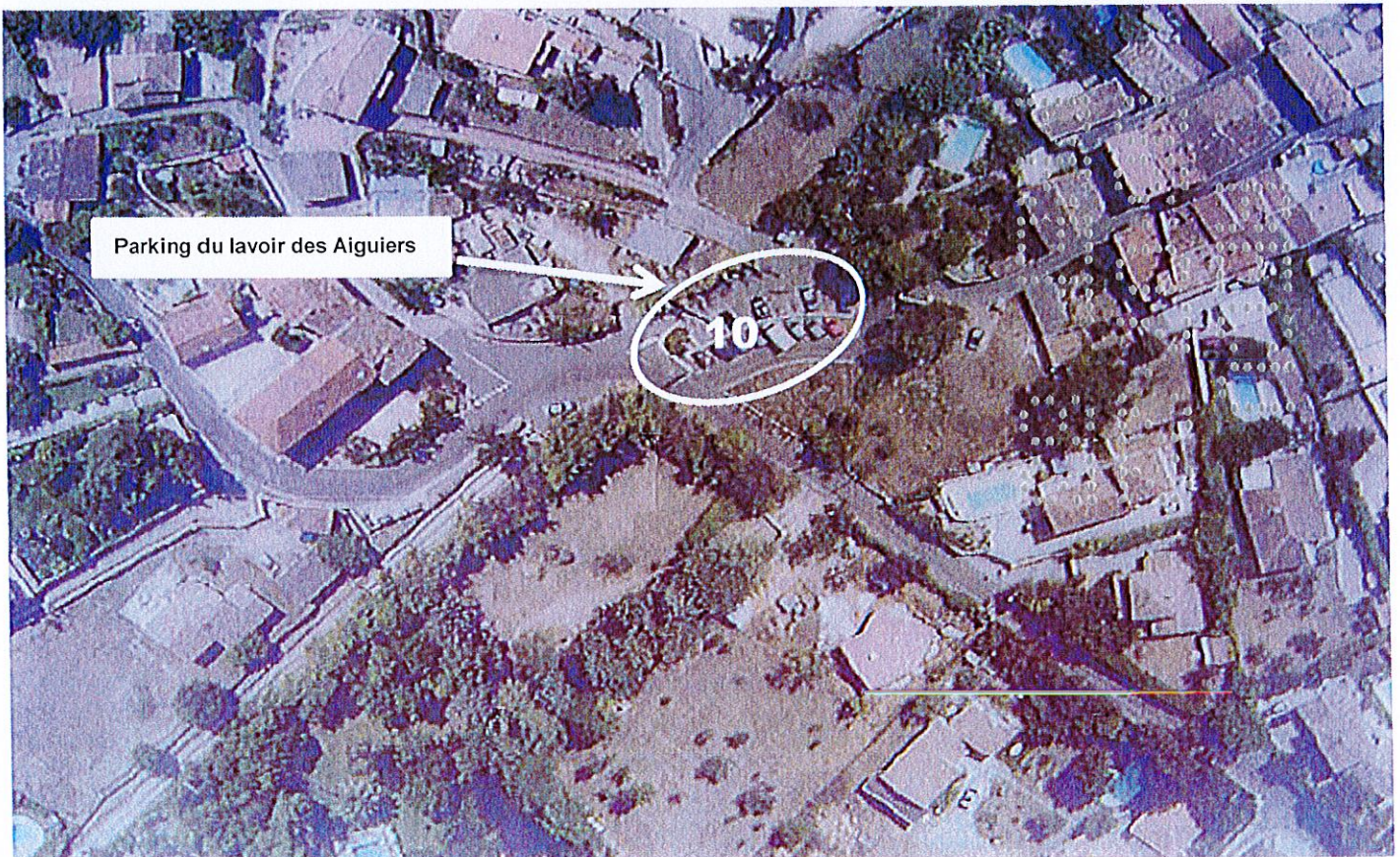
Parkings village



Parking aux Daix



Parking aux Aiguiers



Parking aux Sauvan



550

